

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
19 janvier 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de consolidation de la paix****Cinquième session****Comité d'organisation****Lettre datée du 19 janvier 2011, adressée au Représentant  
permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation  
des Nations Unies par le Président de la Commission  
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention votre lettre du 10 janvier 2011 dans laquelle vous exprimiez le souhait de l'Afrique du Sud de participer aux travaux des formations Burundi, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande que contenait cette lettre n'a soulevé aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission. Par conséquent, l'Afrique du Sud est invitée à participer à toutes les réunions à venir des formations Burundi, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone de la Commission, conformément aux dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 7 de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président  
(Signé) Peter **Wittig**

